

COMITÉ PARITAIRE EHDAA

2022-2023

Compte rendu de la rencontre du 14 février 2023 à 13 h 15
Au siège social du Syndicat de l'enseignement du Pays-des-Bleuets
Sous la présidence de Chantale Simard.

PRÉSENCES

Nancy Bilodeau, Carl Bouchard, Jérémie Gagnon, Chantale Simard, Julie Morin, Nathalie Painchaud, Lisa Paradis et Mario Simard.

1. MOT DE BIENVENUE

Chantale Simard souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Nancy Bilodeau propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 18 JANVIER 2023

Julie Morin procède à la lecture du compte rendu de la rencontre du 18 janvier 2023.

Nathalie Painchaud propose l'adoption du compte rendu.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.1 SUIVI AU COMPTE RENDU DU 18 JANVIER 2023

Au point 3.1 Suivi au compte rendu du 2 novembre 2022

6.5 COMITÉ D'ACCÈS/CLASSES SPÉCIALES

La partie syndicale désire connaître le nombre d'élèves présents dans la classe Étincelle et souhaite obtenir un suivi des deux demandes faites avant la période des fêtes. La partie patronale explique que le nombre est toujours de 4 élèves et que les élèves ayant fait une demande avant la période des fêtes fonctionnent mieux en classe, donc leur intégration dans la classe Étincelle est à évaluer. Il n'y a pas eu de nouvelle demande depuis la dernière rencontre.

4. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

4.1 OUVERTURE DE DEUX CLASSES SPÉCIALISÉES EN 2023-2024

Chantale Simard explique qu'il y aura ajout d'une classe spéciale au primaire dans le secteur de Normandin. Elle précise qu'une consultation a été faite dans les écoles primaires afin de connaître les besoins de chaque milieu. Les comités EHDAA de chaque école primaire ont donc participé à cette consultation.

4.1.1 RETOUR DE LA CONSULTATION DES ÉQUIPES-ÉCOLES

Nancy Bilodeau fait un retour sur la consultation des écoles primaires en lien avec l'implantation d'une deuxième classe spéciale. Les membres présents prennent donc connaissance du document et discutent des résultats apportés à la suite de la consultation. Le constat est qu'une deuxième classe spéciale verra le jour dans le secteur de Roberval, probablement à l'école Notre-Dame. Cette classe viendra en aide aux élèves de 2^e et 3^e cycle rencontrant des difficultés d'apprentissage. La partie patronale explique que cette classe devrait accueillir autour de 9 à 10 élèves et qu'il y aura un comité d'accès pour déterminer qui en fera partie.

4.2 ÉCHÉANCIER DU DÉJUMELAGE DES GROUPES DIFFICILES AU PRIMAIRE

Chantale Simard explique la décision prise lors de la dernière rencontre qui consiste au déjumelage de deux classes pour l'année scolaire 2023-2024. Carl Bouchard et Chantale Simard auront bientôt une rencontre avec l'analyste informatique, Marie-Claude Marcoux, afin d'évaluer les classes à déjumeler en fonction de critères bien précis et préalablement établis.

4.3 CENTRE DE SOUTIEN BIENVEILLANT

La partie syndicale souhaite s'assurer qu'un centre de soutien bienveillant soit présent dans le plus d'écoles possible. On consulte donc la liste des écoles où les directions souhaitent en ajouter un pour la prochaine année et on fait le constat que certaines écoles trop petites ne pourront bénéficier d'un tel service. Il serait question d'en ajouter un à l'école Hébert. Les écoles Jolivent, Ste-Marie et Sacré-Cœur évaluent la possibilité de bénéficier d'un tel centre. Tandis que dans les écoles Boisjoli, De la Rivière, L'Arbrisseau, Maria-Goretti, Jean XXIII, Bon-Pasteur, Les Prés Verts et La Source l'implantation d'un centre de soutien bienveillant est moins privilégié soit en lien avec les besoins moins présents ou le nombre d'élèves dans l'école.

4.4 ENSEIGNANT RÉPIT

La partie syndicale souhaite s'assurer que les écoles qui n'auront pas de centre de soutien bienveillant puissent recevoir un soutien sous une autre forme. On propose donc l'ajout de période en enseignement Répit pour ces milieux. Il sera important de baliser le nombre de périodes pour chaque école. On précise également que ce service pourrait être nommé d'une autre façon que Répit. On remarque qu'on aura besoin de deux ressources c'est-à-dire une dans le secteur Sud et une dans le secteur Nord. Il est question également d'ajouter ces périodes pour compléter une tâche. Tout ça sera à définir prochainement.

4.5 ORTHOPÉDAGOGIE AU PRIMAIRE (MESURES)

Mario Simard fait la démonstration qu'il n'est pas souhaitable d'abolir des postes en orthopédagogie au primaire. On croit qu'avec les coupures déjà annoncées, nous serons en mesure de conserver ces postes. Il explique qu'on risque de perdre des enseignants à trop vouloir jouer avec leur tâche. Il serait préférable d'aviser les enseignants sur des

mesures en orthopédagogie qu'ils peuvent être amenés à devenir titulaire de classe si un tel besoin se présente.

5. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

5.1 ALLOCATION EN SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE — ANNEXE 49 EN 2023-2024

Chantale Simard explique qu'il y a un manque à gagner de 8 000 \$ au niveau du secondaire, mais qu'il reste des sommes considérables au primaire. Elle ira donc puiser dans les surplus du primaire pour pallier le déficit du secondaire.

Elle présente trois projets différents en lien avec l'annexe 49 au secondaire et le comité adopte le projet trois pour la prochaine année scolaire. Ce qui signifie que le service sera offert sur 20 cycles, donc durant toute l'année scolaire.

5.2 ENSEIGNANTS-RESSOURCES 2023-2024

Chantale Simard explique les enseignants ressources étaient à évaluer pour la prochaine année scolaire. Cela représente 6 postes au secondaire et au départ, le directeur général souhaitait une coupure définitive. On discute donc d'une autre façon d'honorer ce service. Le comité souhaite que les enseignants puissent être libérés un minimum de 4 périodes en cours et leçons pour effectuer cette tâche.

6. POSTE(S) EN FRANCISATION

Mario Simard explique que deux postes en francisation seront nécessaires pour la prochaine année scolaire. Un poste sera octroyé en lien avec l'annexe 59 tandis que l'autre sera financé par le centre de services scolaire. Le comité est conscient que ce service sera nécessaire étant donné l'arrivée grandissante d'élèves allophones. D'ici la fin mai, il faudra baliser la mise en place de ces deux nouveaux postes.

7. VARIA

Aucun point n'est traité en varia.

8. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Fin de la rencontre à 15 h 50.
